

NOTICE DE POSE DES MODULES « OCCULT VEGETAL « EN PLEINE TERRE »



1) Réalisation d'une tranchée de 0,30m de large jusqu'à 0,40m suivant la cohésion du sol en place. La profondeur de cette tranchée sera de 0,25m de façon à ce que le module soit 3 cm plus bas que le niveau du sol en place.

2) Réalisation à la tarière mécanique de trous à l'avancement de diamètre \varnothing 150 mm et 0,60 m de profondeur du fond de la tranchée ; l'espacement sera de 1,01 à l'axe.

3) Reprise du fond de la tranchée au moyen manuel ou mécanique pour sortir le sur-plus de terre. Le fond de la tranchée sera plat avec des bords droits et les trous seront non obstrués.

4) Amélioration de la qualité de la terre au fond de la tranchée pour des sols trop lourds (argileux...) en rajoutant du sable. Il est conseillé d'appliquer un stimulateur de racine pour s'assurer une bonne reprise.

5) Coulage dans les trous de béton dosé à 350 kg/m³ et assez liquide pour faciliter la pose des modules. Ce béton sera arasé à -5cm du fond de la tranchée afin que celui-ci ne brûle pas les racinelles. Le

haut du plot béton sera recouvert de 5 cm de terre végétale.

- 6) Pose du module « OCCULT VEGETAL » au fond de la tranchée et enfoncement du poteau axé sur le kit dans le plot béton. Vérifier le calage vertical au moyen d'un niveau à bulle.
- 7) Remblaiement avec la terre végétale extraite sur les côtés des modules afin de dissimuler la motte. Compacter à pied d'homme pour finir de caler les modules. Faire un apport d'engrais enrichi en magnésie et pauvre en azote à libération classique ou lente.
- 8) Fixation entre les panneaux avec des agrafes en acier galvanisé (non fournies) tous les 20 cm sur la hauteur.
- 9) Arrosage manuel ou par goutte à goutte dès les premiers jours.